



Rassemblement autour d'un projet écologique, social et démocratique

- [Accueil – Actualités](#)
 - [Actualités](#)
 - [Vie du groupe](#)
 - [Calendrier](#)
- [Vie des Conseils](#)
 - [Comptes-rendus](#)
 - [Commissions municipales](#)
 - [Commissions POL](#)
- [Départementales 2021](#)
- [Municipales 2020](#)
 - [Nos candidats](#)
 - [Vidéos de campagne](#)
- [Projets et Références](#)
- [Réflexions](#)
- [Le Jugement Majoritaire](#)
- [Contactez-nous !](#)
- [Recherche](#)
- [Connexion](#)

[Droit de réponse à Clémence Pique](#)

écrit par Piel Jean-Sébastien (Jayce) | 14 décembre 2022

Lors du [conseil municipal du 8 décembre 2022](#), Clémence Pique est intervenue pour indiquer qu'elle quittait notre groupe.

Voici donc le texte qu'elle a lu en conseil municipal :

Monsieur le Maire, mes cher-e-s collègues,

*Si je suis devenue élue, c'est pour travailler pour
l'intérêt général, pour les citoyens et les citoyennes de*

Saint-Junien, et j'aimerais pouvoir dire au bout de mes 6 ans de mandat que j'ai contribué notamment à la transition écologique de la commune et à faire vivre la démocratie. Or actuellement, il ne m'est pas possible de me consacrer à ces objectifs, non pas parce qu'ayant été élue sur la liste Énergie citoyenne j'aurais des difficultés à travailler avec la majorité, bien au contraire. Non, les difficultés que je rencontre viennent de mon propre groupe, où un fonctionnement autoritaire, avec les opinions de certains érigées en vérités absolues, ne permet ni le débat ni la réflexion. Parce que j'exprime des avis et opinions non conformes en tous points à ce que certains ont décidé, j'ai bien trop souvent rencontré des réactions de refus de m'écouter voire de me laisser m'exprimer, le tout dans une animosité à mon égard qui n'a fait que croître au fil du temps. Parce que je souhaite pouvoir prendre des décisions, notamment pour les votes des délibérations, à la suite d'un échange d'idées et d'un vrai débat, plutôt que de céder à ceux qui estiment avoir raison (car c'est cela qu'à Énergie citoyenne on appelle consensus...), j'ai entendu ma place au sein du groupe être sans cesse remise en question.

De plus, je ne vois pas ce que peut apporter à la vie démocratique un groupe qui a déclaré être un groupe de proposition et pas d'opposition, mais qui désormais recherche autant que possible la confrontation avec la majorité sans pour autant apporter d'alternatives valables. Participer concrètement à la vie de la commune se fait en contribuant aux projets discutés dans les commissions et les groupes de travail et en y défendant ses idées de manière i, plutôt qu'en faisant des déclarations en conseil municipal.

C'est pour ces raisons que je quitte le groupe Énergie citoyenne, et je siégerai désormais au sein du conseil municipal en tant qu'élue indépendante. Je précise d'ailleurs que les élus d'Énergie citoyenne voulaient qu'en quittant leur groupe je démissionne également de mon mandat d'élue, estimant que leurs convictions personnelles à ce sujet avaient plus de valeur que les principes républicains régissant le statut des élus ; bien évidemment je n'ai pas cédé à leurs pressions. Quitter un groupe politique ne signifie pas démissionner du conseil municipal.

Pour conclure, comme le groupe Énergie citoyenne se targue

de transparence, je leur remets dès maintenant le texte de mon intervention, afin que celui-ci puisse être publié en intégralité dans le compte-rendu qu'ils feront de ce conseil sur leur site internet.

Elle a également ajouté que cela fait plus d'un an qu'elle signale qu'il y a des problèmes au sein du groupe et qu'il fallait donc avoir le dialogue avant. Elle a dit qu'elle aurait aimé avoir d'autres solutions mais qu'elle n'avait que cette possibilité là. Elle a indiqué également qu'elle a bien eu des pressions, et prend comme exemple le dernier mail qu'elle a reçu où nous lui disions qu'elle n'avait plus de légitimité face aux électeurs si elle quittait le groupe et qu'elle devait démissionner.

Il nous semble important de donner notre vision des faits.

Effectivement, cela fait plusieurs mois que les tensions entre Clémence et le reste du groupe sont présentes. Il y a eu de nombreuses discussions pour essayer de trouver des solutions. Malheureusement, il était toujours très difficile de discuter avec elle, notamment puisqu'elle ne venait que rarement aux réunions de notre groupe (en présentiel ou en visio), y compris lorsque nous prévoyions des horaires spécifiques pour elle qui n'arrangeaient pas la plupart des autres membres du groupe. Il est arrivé plusieurs fois qu'elle fasse des commentaires sur des publications à envoyer bien après la date limite d'envoi de la publication, se plaignant ensuite que ses commentaires n'étaient pas écoutés.

Pour répondre point par point à son texte :

- Le groupe n'a pas un fonctionnement autoritaire. Tout le monde s'exprime (pas seulement les élus du groupe, mais également tous les membres du collectif qui le souhaitent), et nous essayons de trouver un consensus. La base de notre action étant le programme que nous avons fait lors des élections, puisque c'est avec ce programme que nous avons été élus.
- Effectivement, au fil du temps, ses réflexions et commentaires se sont éloignés des idées que l'on défendait dans le programme de 2020. Elle qui était souvent la plus virulente contre la majorité au début lui est devenue beaucoup plus favorable par la suite.
- Comment peut-elle dire que nous cherchons la confrontation systématique alors que nous votons près de 90% des délibérations en conseil municipal ? Et les délibérations que nous ne votons pas, que nous nous abstenons ou que nous votons contre, nous argumentons toujours pour expliquer pourquoi, et, lorsque cela est possible, nous proposons une solution de sortie. L'un des derniers sujets qui a créé des problèmes avec Clémence était la Giboire. Nous ne demandons pas l'abandon pur et simple de la vente. Nous demandons un report de quelques semaines dans le but de s'assurer que cette

vente était la meilleure solution, en organisant un groupe de travail ou en questionnant les professionnels du secteurs.

- Nous avons toujours contribué aux commissions, et certaines de nos propositions sont allées jusqu'à des délibérations (les tarifs des transports scolaires qui sont plus juste grâce à notre groupe, par exemple).
- Pour ce qui est de la pousser à démissionner, je ne peux dire mieux que de vous partager le message que nous lui avons envoyé suite au dernier conseil municipal où elle avait déjà pris sa décision de quitter le groupe (elle s'étonnait de ne pas avoir participé à la relecture du compte-rendu) :

Bonjour Clémence,

Nous sommes surpris de ta réaction au compte-rendu qui a été posté. En effet, ton comportement lors du dernier Conseil nous a paru à tous, et aux élus de la majorité également, comme l'officialisation que tu ne voulais plus faire partie de notre groupe Énergie Citoyenne.

Il n'est pas seulement question ici de faire cavalier seul sur un sujet, ce qui serait déjà discutable quand le vote s'oppose complètement aux décisions du groupe. Mais intervenir pour essayer de nous enfoncer comme l'aurait fait un élu de la majorité, c'est jouer non seule, mais contre le groupe.

Sur ce point précis, notre liste avait pris des engagements lors de la campagne, et notre demande de repousser le vote à un prochain conseil allait justement dans le but de nous laisser le temps de voir si ces engagements étaient toujours tenables au vu de la situation particulière du lieu. C'est aussi le fruit d'un consensus après débats.

Tu n'as pas voulu te joindre à la réunion que l'on a faite la veille du conseil, mais le vote et ses raisons t'ont été expliqués dès ton arrivée. On s'était mis d'accord le dimanche pour que tu ailles à la pêche aux informations, informations sur lesquelles ensuite on devait échanger... Pas pour que tu annonces une prise de position personnelle en commission (ce qui d'ailleurs ne se fait jamais, même pour le groupe quand ce dernier n'a pas encore tranché dans l'attente d'éléments). Nous nous sommes sentis complètement trahis.

Pour le vote du mandat spécial, depuis le début du mandat,

le groupe a toujours eu la même ligne, s'abstenir pour ne pas s'opposer au déplacement, mais pour ne pas cautionner le mode de prise en charge. L'abstention du groupe était justement le consensus auquel le groupe était arrivé, toi y compris.

Tu as donc décidé de ne plus te retrouver dans les décisions de notre groupe. Nous le regrettons et en prenons acte. Dans ces conditions, nous ne pouvions plus te considérer comme membre du groupe Énergie Citoyenne. Il n'y avait donc pas de raison de te laisser relire ou corriger le compte-rendu.

Nous souhaitons attirer ton attention sur la légitimité vis à vis des électeurs, pour toi, de rester au Conseil Municipal si tu prends tes distances par rapport au collectif. Ce n'est en effet pas pour Clémence Pique, ni même pour aucun d'entre nous personnellement, que les électeurs ont voté, mais pour les membres d'une liste qui portent un programme et une idée du collectif que tu ne partages plus. Corinne entrera au conseil si tu n'as plus envie de poursuivre l'aventure avec nous et démissionnes.

Nous te proposons de parler de tout ça de vive voix. Donne-nous les créneaux qui te conviennent (de préférence un samedi ou un dimanche) et on s'adaptera.

Frank, Frédéric, Jayce, Nathalie et Yoann

Elle n'a bien sûr pas voulu discuter de tout cela de vive-voix, préparant son intervention lors du conseil municipal suivant... Elle a tout de même répondu par courriel. Nous ne publierons pas sa réponse dans cet article, d'une part parce que nous n'avons pas son accord pour le faire, mais aussi parce qu'elle n'apporte rien de plus au débat, mais cela m'a poussé à lui répondre sur 2 points précis :

- D'une part, on ne peut dire que l'on n'est pas écouté lorsque l'on s'abstient de venir défendre ses opinions. L'abstention ne compte jamais dans les décisions, et ne pas venir, c'est s'abstenir. Il m'est d'ailleurs arrivé à titre personnel de donner un avis avant une réunion qui n'a pas été suivi par le groupe lors d'une réunion où je n'avais pas pu venir. N'étant pas à la réunion pour écouter les arguments et défendre les miens, j'ai assumé et j'ai accepté la décision du groupe, en demandant parfois des explications, mais sans contester au moment du conseil parce que ce n'était plus le moment.
- J'ai insisté oui, sur le fait que pour moi, c'est effectivement de la malhonnêteté intellectuelle que de rester au conseil municipal lorsque l'on décide de quitter le groupe avec lequel on a été élu.

La loi n'oblige pas un élu à démissionner dans ce cas là, mais les faits sont là, les électeurs ont voté pour une liste, pas pour une personne, à l'exception peut-être du tête de liste que certains voient automatiquement comme le candidat Maire. Nous ne parlons pas ici d'un poste de député, ou de conseiller départemental, où c'est la personne qui est élue, même si elle porte un projet. Et même si un élu garde son libre arbitre, il a le devoir de rester fidèle au programme, aux valeurs et au collectif avec lesquels il a été élu, ce n'est malheureusement plus le cas, il semblerait, et depuis quelques temps, de Clémence Pique.

Ayant maintenant fait jouer notre droit de réponse, ce sujet est clos pour notre groupe, et nous n'utiliserons donc plus d'énergie ni de temps dessus. Il est dommage que, par son comportement, ce soit le collectif Energie Citoyenne qui pâtisse de la situation en perdant un de ses représentants (déjà trop peu nombreux) au conseil et aux commissions.

Articles récents

- [Travaux sur l'avenue Paul Vaillant-Couturier : les principales informations](#)
- [Réunion du Conseil Communautaire POL du 8 avril 2025](#)
- [Réunion du Conseil Municipal du 3 avril 2025](#)
- [Réunion du Conseil Communautaire POL du 13 mars 2025](#)
- [Réunion du Conseil Municipal du 10 mars 2025](#)

Archives

- [mai 2025](#) (1)
- [avril 2025](#) (2)
- [mars 2025](#) (3)
- [février 2025](#) (2)
- [janvier 2025](#) (1)
- [décembre 2024](#) (2)
- [novembre 2024](#) (4)
- [juin 2024](#) (3)
- [mai 2024](#) (1)
- [avril 2024](#) (2)
- [mars 2024](#) (3)
- [février 2024](#) (5)
- [décembre 2023](#) (1)
- [novembre 2023](#) (2)
- [septembre 2023](#) (1)

- [juin 2023](#) (1)
- [mai 2023](#) (2)
- [avril 2023](#) (3)
- [mars 2023](#) (1)
- [février 2023](#) (2)
- [janvier 2023](#) (1)
- [décembre 2022](#) (5)
- [novembre 2022](#) (2)
- [septembre 2022](#) (1)
- [juillet 2022](#) (3)
- [juin 2022](#) (3)
- [avril 2022](#) (2)
- [mars 2022](#) (2)
- [février 2022](#) (2)
- [janvier 2022](#) (2)
- [décembre 2021](#) (1)
- [novembre 2021](#) (2)
- [octobre 2021](#) (1)
- [septembre 2021](#) (1)
- [juin 2021](#) (1)
- [mai 2021](#) (2)
- [avril 2021](#) (3)
- [mars 2021](#) (5)
- [février 2021](#) (3)
- [décembre 2020](#) (2)
- [novembre 2020](#) (2)
- [octobre 2020](#) (3)
- [septembre 2020](#) (1)
- [juillet 2020](#) (1)
- [juin 2020](#) (6)
- [mai 2020](#) (1)
- [avril 2020](#) (1)

Méta

- [Connexion](#)
- [Flux des publications](#)
- [Flux des commentaires](#)
- [Site de WordPress-FR](#)

Rechercher

 🔍

- [Politique de confidentialité](#)
- [Sitemap](#)

- [Facebook](#)
- [X](#)
- [RSS](#)